

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 <sup>eme</sup>
Nom de site		Numéro	T01567
Adresse du site	175, avenue Daumesnil	Hauteur	R+10 (30.21m)
Bailleur de l'immeuble	ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ; Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	21/07/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/07/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	21/09/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 2 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 340° et 100°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 340° < 4V/m - 100° < 2V/m 5G (3500) : 340° < 5V/m - 100° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	33.66m pour les antennes à faisceau fixe 34.26m pour les antennes à faisceau orientable		

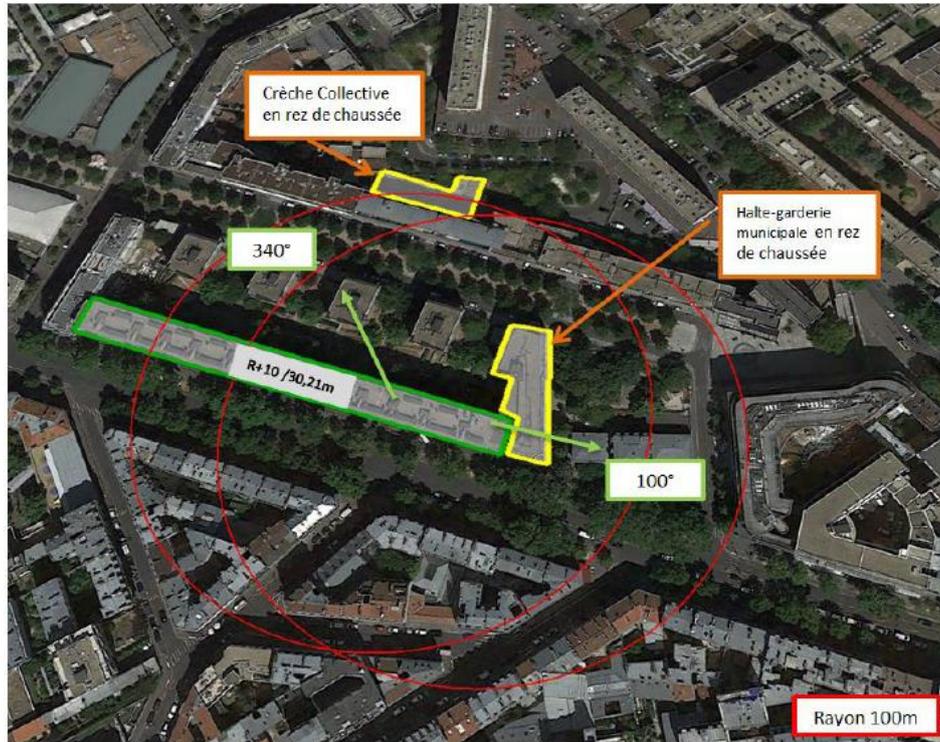
#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes à faisceaux fixes et 2 antennes à faisceaux orientables intégrées dans des fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Halte-garderie municipale	5 rue Paul Dukas	R+8 (17m)	Non	46m	< 1 V/m
Crèche Collective	18 rue Georges et Maï Politzer	RDC (20m)	Non	91m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 175 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

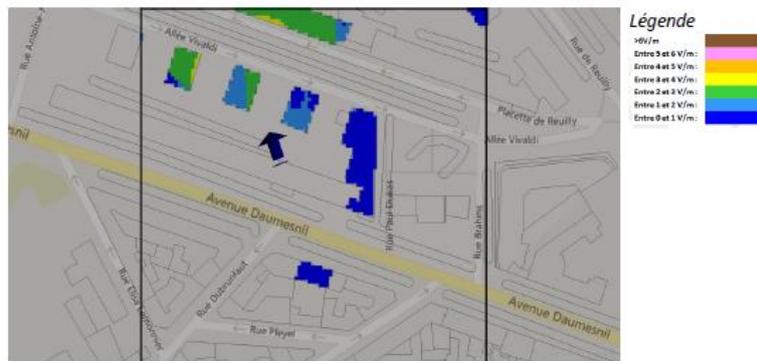
	Azimut 340°	Azimut 100°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### b. Azimut 340°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 175 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 100°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### a. Azimut 340°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.

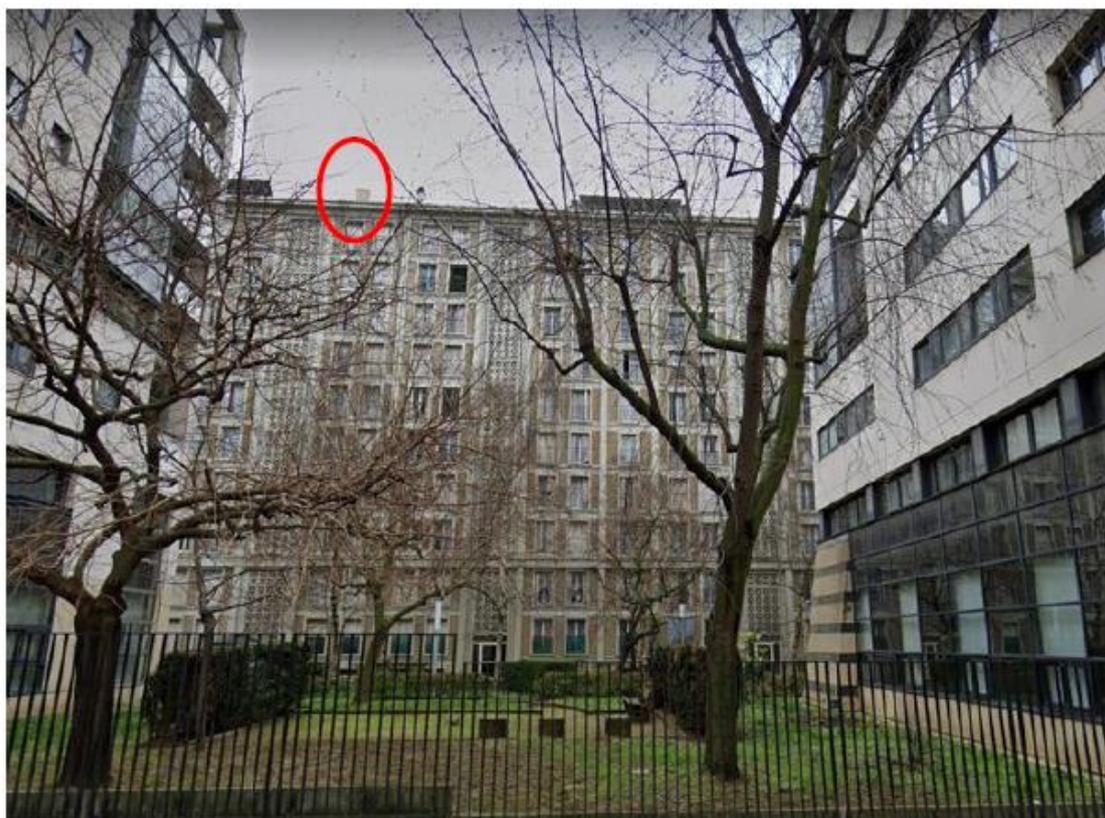


## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 340° :



Azimut 100° :

